

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

## PRUNELLI DI FIUMORBU

## SEANCE DU 20 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 13/01/2017

**Etaient présents :** SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; RUGGERI Aline ; OTTOMANI Sébastien ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra. ROCCHI André ; VILLARD-ANGELI Dominique.

Nombre de  
conseillers

En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 21  
Absents : 05  
dont représentés : 03

**Etaient absents :** SANTONI François ; PAOLI Christian ; PIREDDA Albert ; GUIDICELLI Sébastien ; MARTINETTI Jean-Philippe.

**Etaient représentés :** SANTONI François était représenté par René DOMINICI  
MARTINETTI Jean-Philippe était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre  
PAOLI Christian était représenté par OTTOMANI Jean-François

**Secrétaire de séance :** GRIMALDI Michel

\*\*\*\*\*

N° DEL 2017 - 06

**TRAITEMENT DES EAUX USEES COMMUNALES- PRECONTENTIEUX  
KYRNOLIA- MISE EN CONSIGNATION ADMINISTRATIVE.**

Le maire expose :

-Vu les courriers adressés depuis le 12.02.2016 à Monsieur le Préfet de la Haute-Corse et Monsieur le Directeur de KYRNOLIA VEOLIA concernant nos demandes d'analyses d'eau et sur la conformité de la station de traitement de Ghisonaccia ;

-Considérant que ces courriers sont restés à ce jour sans réponse

-Considérant l'absence de rapport d'exploitation de KYRNOLIA VEOLIA

-Vu la facture KYRNOLIA du premier et second semestre 2015 d'un montant total de 234 939,83 €

-Vu la facture KYRNOLIA du premier semestre 2016 d'un montant total de 125 049,32 €

-Vu la mise en demeure de payer les dites factures de KYRNOLIA VEOLIA en date du 13/12/2016

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
PRUNELLI DI FIUMORBU**

**SEANCE DU 20 JANVIER 2017**

**DEL200117-06**

**PAGE 2**

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

-De décider de procéder à une consignation administrative pour la somme des factures susvisées à savoir 359 989,15 € (trois cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros et quinze centimes) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations .

-D'autoriser le maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

**Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire,**

